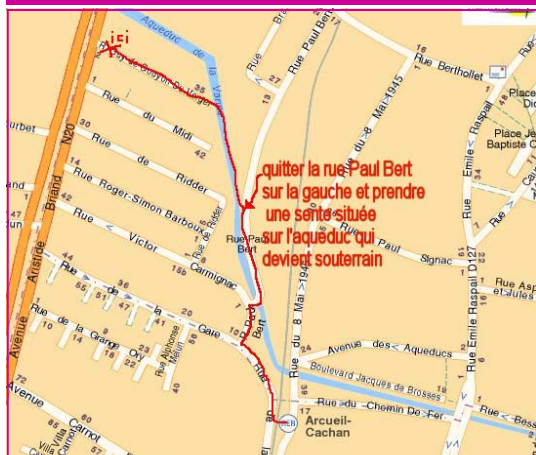


# INTRA 2011 : POUR VOUS INFORMER



## Nous joindre :

Par fax : 01 41 24 80 62

Par mail : [s3ver@snes.edu](mailto:s3ver@snes.edu)

Site : [www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu)

### Adresse :

Section académique du SNES Versailles  
3, rue Guy de Gouyon du Verger  
94 112 Arcueil cedex

Téléphone :

08 11 11 03 84

(tarification locale)

À partir d'un portable :

01 41 24 80 56



## Les permanences « mutations » à la section académique :

du 18 mars au 5 avril 2011  
de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

## Réunions d'information :

**STAGIAIRES** : mercredis 23 et 30 mars à 14h30 à la section académique du SNES à Arcueil.

Des commissaires paritaires seront également présents sur les lieux de formation des stagiaires les **15, 16 et 17 mars**.

*D'autres réunions sont en cours d'élaboration, en particulier dans les départements, consultez régulièrement notre site : [www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu)*



## Pour être informé de vos résultats :

Dès la fin des commissions, des mails sont adressés par le Snes aux collègues syndiqués concernés.

La permanence téléphonique est également renforcée dans cette période.

Les collègues syndiqués peuvent également consulter leur résultat individuel sur notre site Internet national [www.snes.edu](http://www.snes.edu) (accès avec numéro adhérent et code).

A la fin du mouvement, les syndiqués reçoivent un courrier postal.

## Fiche syndicale indispensable !

Il est indispensable que les élus du SNES puissent disposer de la fiche syndicale **bien avant les commissions**. Trop nombreux sont les collègues qui s'adressent au SNES après les groupes de travail, à un moment où l'Administration ne peut plus revoir les situations, puisque les commissions paritaires sont terminées.

*Voir encart XI et XII*

*dans cette publication.*

## Intra 2011 : des outils pour vous aider

- Le supplément à l'US n° 706 du 10 mars 2011
- Les barres des mouvements précédents sur le site national du SNES : [http://www.snes.edu/espace\\_carriere/Mutations](http://www.snes.edu/espace_carriere/Mutations)

## Le SNES : des élus à votre service !

